



# INFOS MAIRIE

## de Germigny

(en la montagne)

## Novembre 2019

### **Cérémonie du 11 novembre :**

Comme à l'accoutumé, la cérémonie du 11 novembre débutera par un rassemblement à la mairie à 11h00, suivi d'une commémoration au monument aux morts avant de rejoindre nos amis de Janvry à la coopérative.

Les participants des années précédentes avez apprécié la présence d'enfants et d'adolescents venu chanter la marseillaise ensemble. A renouveler.

### **Téléthon :**

En 2019, le Grand Reims va à nouveau soutenir l'opération du Téléthon en reversant une subvention au prorata des tonnages de papiers collectés.

Cette opération est aussi l'occasion de communiquer sur le geste de tri des papiers tout au long de l'année.

### **Le soutien au Téléthon :**

L'action menée par le Grand Reims au bénéfice du Téléthon ne modifie en rien les modes et procédures habituels de collecte que vous connaissez.

Simplement, le **4 décembre 2019**, les papiers ainsi collectés et valorisés donneront lieu à un versement de 15 € par tonne au bénéfice de l'AFM.

En 2018, 3 266 € ont été versés à l'association.

### **Comment participer ?**

C'est très simple ! Comme d'habitude, il suffit de déposer vos papiers dans les sacs prévus à cet effet.

Mais, pour participer pleinement à l'action menée par le Grand Reims au profit du Téléthon, l'occasion est belle de... « déstocker » des papiers qui ne vous sont plus d'aucune utilité afin de permettre leur valorisation et d'accroître le montant du versement qui sera fait à l'AFM... Qu'en pensez-vous ?

### **Dechetterie :**

La déchetterie de GUEUX sera fermée pour travaux, du 18 novembre au 22 novembre 2019 inclus, sauf conditions climatiques exceptionnelles.

Les travaux concernent la pose des garde-corps en haut des quais.

Pour pallier à cette fermeture, la déchetterie de MUIZON sera ouverte davantage.

Les horaires d'ouvertures de la déchetterie de MUIZON seront les suivants :

Du lundi au mercredi et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Le jeudi de 14h00 à 17h00.

Le samedi de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00.

Permanences de la mairie : mardi de 12h00 à 13h00, mercredi de 16h00 à 18h00

Site internet : <http://mairie.germigny.a3w.fr/>

Tél 03.26.03.68.73 – mail : [mairie.germigny51@orange.fr](mailto:mairie.germigny51@orange.fr)